

Doubler les franchises médicales

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LE DROIT À LA SANTÉ

Après les restrictions sur les arrêts maladie, les économies imposées à l'hôpital public et les difficultés croissantes d'accès aux soins, le gouvernement s'apprête à franchir une nouvelle étape. Il veut porter de 100 à 200 euros le plafond annuel des franchises médicales sur les consultations, les médicaments et les examens. Une mesure qui avait pourtant été rejetée par les députés lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale.

PAR CAMILLE LAINÉ

Faire payer les malades

Depuis leur création en 2008, les franchises médicales n'ont cessé d'augmenter. Elles concernent les consultations, les médicaments, les actes paramédicaux ou encore les transports sanitaires. En 2024, le gouvernement en avait déjà doublé le montant. Aujourd'hui, il souhaite doubler également leur plafond annuel.

La justification avancée est toujours la même : réduire le déficit de la Sécurité sociale. Pourtant, cette logique fait peser l'effort sur les assurés plutôt que sur les recettes de notre système de protection sociale.

Les personnes atteintes de maladies chroniques, celles qui doivent consulter régulièrement leur médecin ou suivre un traitement au long cours seront les premières concernées. Pour des millions de patients, ce sont autant d'euros supplémentaires qui viendront s'ajouter à un reste à charge déjà en constante progression.

À force d'accumuler les participations forfaitaires, les franchises et les déremboursements, une évidence s'impose : l'accès aux soins devient progressivement plus coûteux.

Dans l'Aube, une mesure encore plus injuste

Cette décision aura des conséquences particulièrement lourdes dans un département comme le nôtre.

L'Aube souffre depuis plusieurs années d'un désert médical qui ne cesse de s'aggraver. Dans de nombreux territoires ruraux, obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste relève déjà du parcours du combattant. Les spécialistes sont parfois absents et les délais d'attente s'allongent. Beaucoup d'habitantes et habitants doivent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour consulter, avec les frais de transport que cela implique.

Dans ces conditions, augmenter le coût des soins revient à ajouter un obstacle supplémentaire.



Les personnes âgées, nombreuses dans notre département, les patients atteints d'affections de longue durée, les familles modestes ou encore les habitants des zones rurales risquent davantage de repousser une consultation ou de différer un traitement. Or chacun sait qu'un soin retardé est souvent un soin plus lourd, plus complexe et plus coûteux quelques mois plus tard.

À cela s'ajoute une autre réalité : faute de médecins de proximité, les services d'urgence sont déjà fortement sollicités. Faire renoncer davantage de personnes aux soins de premier recours ne peut qu'aggraver cette situation.

Une autre logique est possible

Le gouvernement présente cette mesure comme une nécessité budgétaire. C'est avant tout un choix politique.

Depuis plusieurs années, les économies sont systématiquement recherchées en les faisant supporter par les patients, tandis que les difficultés structurelles de notre système de santé demeurent : manque de médecins, fermetures de lits hospitaliers, crise des urgences, pénurie de personnels soignants.

La Sécurité sociale n'a pourtant pas été créée pour faire payer davantage les malades. Elle repose sur un principe simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Plutôt que d'augmenter les restes à charge, il faudrait renforcer l'hôpital public, lutter contre les déserts médicaux, former davantage de professionnels de santé et garantir un véritable accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Parce que la santé ne peut pas devenir un luxe, nous refusons que les difficultés budgétaires servent une nouvelle fois de prétexte pour demander toujours plus d'efforts à celles et ceux qui sont déjà les premiers touchés.

BIEN PUBLIC

Dans cet été brûlant, où la folie meurtrière de certains bellicistes semble ne devoir s'éteindre qu'avec leur propre extinction, il est quand même des endroits qui redonnent l'espérance. À Barjac, quand on téléphone à la mairie, une chanson de Ferrat est la musique d'accueil. Le ton est donné. Dans ce village du Gard de 1600 habitants, le maire communiste, Édouard Chaulet, est réélu depuis 1989 sur l'idée que « *le bien public est la chose la plus précieuse dont doit s'occuper un conseil municipal* ». Et il en a fait la démonstration : le château accueillait l'école privée, elle en est partie après la revalorisation d'une école publique où les élèves ont, depuis 2005, un repas bio pour 0, 1 ou 2 € en fonction des revenus des parents. Pour être sûr d'avoir du bio local, un terrain a été acheté par la mairie et un maraîcher a été recruté et salarié. Le coût d'un repas est estimé à 11€ (les viandes viennent de plus loin et il faut intégrer les salaires afférents), c'est donc un choix assumé par les équipes municipales et plébiscité par la population. Le château est, lui, devenu une « *authentique ruche républicaine* » où travaillent de nombreuses associations.

Barjac a aussi une aura culturelle : pour E. Chaulet la culture et l'éducation populaire changent les mentalités lentement mais sûrement. C'est ainsi que depuis 30 ans se déroule un festival de la chanson française, très couru, que le maire inaugure cette année en récitant un vibrant poème de Jean Vasca, *Village*. C'est ainsi que se sont installés une Fondation mondialement connue du sculpteur Anselme Kiefer, un festival de jazz, les plus grandes foires aux antiquités-brocantes de France, des fêtes taurines à la camarguaise - sans souffrance pour le taureau - E. Chaulet est le seul maire à avoir voté contre la corrida dans le Gard. Une librairie et un cinéma complètent le paysage culturel. Oui, la visée communiste du bien public peut faire un bien fou, et c'est un excellent argument électoral.

LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE / JE SOUTIENS LA DÉPÊCHE

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél. :

☐ **ABONNEMENT ANNUEL 20 €**
52 numéros – Version papier et numérique.

☐ **ABONNEMENT DE SOUTIEN 40 € OU PLUS**
52 numéros – Version papier et numérique.
Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées).

☐ **JE FAIS UN DON DE : €**
Chaque don, quel que soit son montant, est essentiel.



Chaque **abonnement** et chaque **don** contribuent à assurer la **pérennité** de **La Dépêche de l'Aube**.

Date : Signature :

▶ À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube
22ter Avenue Anatole-France
10000 Troyes

LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

JE COMMANDE MES BONS DE SOUTIEN



Nom - Prénom :
Adresse :

Code postal : Ville :
Mail : Tél. :

Je commande : ☐ bons de soutien à 45 € Total ☐ €

Chèque à l'ordre de "fonds de dotation l'humanité en partage"

À retourner à :

PCF Aube 22Ter av Anatole France 10000 TROYES

Fête de l'Humanité
11-12-13 SEPT. 2026
Troyes - 10000

LES CONCERTS

JOUR PAR JOUR

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

AGNESCA & CYRILMAN
DANYL • EBONY
INO CASABLANCA
JOSMAN • KIDDY SMILE
KNEECAP • LB AKA LABAT (LIVE)
MAUREEN • NUIT NOIRE
NOUS ÉTIONS UNE ARMÉE
RORI • SAM SAUVAGE
SHADI • TRINIX • 2L
DRAG RACE FRANCE LIVE :
ROYAL SHOW

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

ARONE • AITA MON AMOUR
BELARIA • CHIPPY NONSTOP
EDEMZI • ETIENNE DE CRÉCY
GAUVAIN SERS • GIRLS IN HAWAII
HOUDI • KUTU • LA MALLE • NAZA
OXMO PUCCINO • PERCEVAL
SUZANE • THE AVENER
THÉA • UB40 • VEL
YURI BUENAVENTURA

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

ARTHUR FU BANDINI
KERY JAMES • LOUANE
MARCUS GAD • LA MANA
MONA GUBA • OUMOU SANGARÉ
SOPRANO • SUPERBUS
LES WAMPAS
ZOUFRIS MARACAS

www.aubeane.fr

Aubéane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

SOLIDARITÉ
100% HUMAIN
PAS D'ACTIONNAIRES
SANS LIMITE D'ÂGE
ABSENCE DE SÉLECTION

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES • ROMILLY-SUR-SEINE • BAR-SUR-AUBE

LE BILLET DE LOUIS MICHEL

L'OR GRIS

L'âge avançant, la perte d'autonomie, le besoin de soins médicaux constants, l'isolement, l'insécurité et parfois quand la charge devient trop lourde au quotidien pour la famille, la solution se trouve alors dans l'entrée en EHPAD.

La première préoccupation, c'est de trouver un hébergement. En France, le secteur traverse une crise structurelle majeure. La majorité des établissements tournent à guichet fermé. Trouver une place près de chez soi relève souvent du parcours du combattant, avec des attentes de plusieurs mois. Les familles doivent parfois éloigner leur proche de 30 à 50 km de son environnement habituel faute de disponibilité locale.

En France, actuellement il y a entre 600.000 places en EHPAD. 1,3 à 1,5 million de personnes âgées souffrent d'une perte d'autonomie. Environ 40 % de ces personnes dépendantes sont accueillies en établissement, tandis que 60 % continuent de vivre à domicile avec des aides. Suivant les régions il y a en France 90 places pour 10000 habitants. La Drees, du ministère de la santé, estime qu'il faudrait créer plus de 100 000 places supplémentaires d'ici 2030 pour absorber la dépendance.

La deuxième préoccupation, c'est la contrainte financière qui déterminera le choix de la maison de retraite. Les EHPAD publics sont les plus sollicités.

Face à la hausse de la dépendance et au manque de places publiques, depuis la fin des années 1980 le secteur privé s'est véritablement développé en France. La défaillance de l'État et des départements, a fait la part belle au secteur privé.

La générosité étant la pitié des âmes nobles, n'allez pas imaginer que ce sont les financiers qui allaient venir au secours de nos cheveux blancs par bonté d'âme ! La financiarisation de la dépendance en secteur privé devient de « L'OR GRIS » pour eux. Générer des bénéfices pour attribuer des dividendes aux investisseurs et actionnaires du groupe est le véritable but. La recherche de rentabilité s'appuie sur la rationalisation des coûts de fonctionnement.

Les EHPAD privés sont soumis à une exigence poussée à l'extrême. Ce qui compte c'est le profit escompté. On rogne sur tout. Des rapports ont mis en lumière un système de maltraitance institutionnelle axé sur la maximisation des profits (rationnement des produits alimentaires et d'hygiène. Des situations de négligence grave involontaires créées par des équipes soignantes épuisées et en sous-effectif.)

Nous avons une dette sociale envers nos anciens. L'installation dans une maison de retraite, c'est déjà pour eux une sociabilité contrainte. Ils s'y trouveront déracinés de leur monde familial. Il serait légitime qu'après une vie de labeur, qu'ils puissent bénéficier dans ces maisons de retraite d'une considération quotidienne, d'un maintien du lien social, de soins adaptés pour leur garantir une fin de vie digne et épanouie.

L'OEIL DE GLEBE



TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



AU FIL DE L'ÉTÉ 36 (8) LES FASCISTES À L'ASSAUT DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE

Le 16 février 1936, le Front populaire remporte les élections en Espagne. Le 3 mai, c'est au tour du Front populaire français de triompher. Dans la foulée, un puissant mouvement de grèves se déclenche dans tout le pays. Pour la première fois, les salariés occupent leurs lieux de travail. Le gouvernement de Léon Blum entre en fonction le 4 juin.

PAR PIERRE MATHIEU

Sous la pression du rapport de force créé par les travailleurs, patronat et syndicats négocient. Les accords Matignon sont conclus dans la nuit du 7 au 8 juin, puis les grandes lois sociales sont votées dans les jours qui suivent : semaine de quarante heures, congés payés, conventions collectives... Des conquêtes historiques.

Au même moment, la situation bascule en Espagne. Les 17 et 18 juillet, le soulèvement militaire du général Franco marque le début de la guerre civile. Très vite se pose une question qui divise le Rassemblement populaire : faut-il aider la République espagnole agressée par les forces fascistes ? La politique de non-intervention adoptée par le gouvernement français nourrit un vif débat. Dès son numéro du 1er août 1936, *La Dépêche de l'Aube* publie un éditorial de P. Desgny intitulé *Une expérience à ne pas répéter – Les événements d'Espagne*. Le ton est donné dès les premières lignes : « 19 juillet 1936 : un coup de tonnerre éclate sur l'Europe occidentale. Les fascistes espagnols, les mercenaires de Gil Robles et de la camarilla monarchiste, chassés du pouvoir par le peuple espagnol, déclenchent la guerre civile. » L'auteur affirme ensuite que « ce mouvement est dirigé, payé et soutenu par l'Allemagne hitlérienne » avant d'en tirer une leçon politique : « Ces événements nous montrent combien, ici en France, nous devons nous inspirer de cette expérience pour ne pas la renouveler. »



Pour P. Desgny, les gouvernements d'Azaña et de Quiroga ont commis une erreur fatale en n'épurant pas suffisamment l'armée, la police, la magistrature ou encore le corps diplomatique. « *Le résultat est là aujourd'hui* », écrit-il, avant de conclure : « *Pour éviter une honte semblable à la France, œuvrons pour de forts comités de Front populaire et que, sans délai, le gouvernement mette hors d'état de nuire les dirigeants des factieux et leur presse.* »

Cette analyse est prolongée par un article de J. Thoyer, du Secours rouge du Maroc. Il affirme que « *l'insurrection fasciste a été complotée et organisée au Maroc espagnol, avec la complicité des fascistes français* ». Il en tire un avertissement : le gouvernement français « *ne doit pas laisser un jour de plus les factieux occuper les cadres de l'armée et de l'administration au Maroc et en Algérie* ». J. Thoyer, qui participera ensuite dans l'Aube aux initiatives de solidarité en faveur de l'Espagne républicaine, réclame notamment le limogeage de Peyrouton et prévient : « *Si l'on tarde, l'incendie gagnera aussi le Maroc français et l'Algérie.* »

Le soutien à l'Espagne républicaine devient dès lors un thème majeur des colonnes de *La Dépêche de l'Aube*.

A suivre.

LES BREVES DE MALICETTE

CRÉCELLE

Le rôle des scientifiques est de tordre le cou aux fausses évidences. Ainsi Copernic dut démontrer que c'était la terre qui tournait autour du soleil et non le contraire.

Cependant, le soleil se couche tous les soirs du côté de Paris, et se lève du côté de Nancy. La réalité, pourtant, est que la terre suit sa ronde imperturbable en sens contraire. Galilée, qui en connaissait un rayon, confirma que la terre n'était pas le centre du monde.

Mais les apparences les plus coriaces restent politiques. Ainsi la délinquante et condamnée Marine Le Pen qui a fait appel, repart en campagne sur un cheval blanc, bardée d'un premier ministre en toc. Et vogue la galère et merde aux citoyens honnêtes, parfois d'une naïveté effrayante.

Malgré la violente intoxication médiatique que nous avons subie avec le procès des assistants parlementaires du RN, vous verrez qu'on finira par mettre des bracelets aux chevilles de ces gens-là, pour signifier les entorses à la loi. Je préférerais de loin de la tôle, mais une crécelle, comme pour les lépreux autrefois, aurait son utilité. Pour prévenir les naïfs.

FAIRE MONDE

En 1936, lors du Front populaire qui avait tant donné au peuple travailleur, un journaliste enthousiaste s'écria : ces réformes vont améliorer la race française.

La race française n'existe pas et c'est ce que va démontrer en septembre Jean-Paul Demoule, invité par l'UPOP⁽¹⁾. Les travaux de cet archéologue portent sur 3000 ans et prouvent l'extraordinaire complexité des échanges naturels et culturels entre les peuples. Cela risque de contrarier les nostalgiques d'un prétendu peuple celtique qui ne fit que passer. Il prit le temps tout de même de me transmettre quelques gènes, ce qui ne me gêne pas. Il sema des traces dans le vocabulaire, histoire de donner du boulot aux linguistes. C'est ce que font tous les peuples. Ils copulent, ils discourent et ils rebâtissent là où ils ont détruit. Le Journaliste du Front populaire a utilisé le mot race à la place du mot peuple. Il n'y a qu'une race humaine, constituée de peuples plus ou moins structurés ; et mobiles, animés par le désir de vivre ensemble et de faire nation comme disait Ernest Renan. Je rêve d'une époque où tous les peuples fraternels seraient animés du désir de faire monde.

1) La conférence aura lieu le mercredi 16 septembre.

ANNONCES LÉGALES

SCI DU THEATRE
Société civile Immobilière
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 avenue Pasteur
10400 NOGENT SUR SEINE
Siège de liquidation :
5 rue du Buisson Renard
10220 GERAUDOT
524222783 RCS TROYES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Guy PELLETIER, demeurant 5 Rue du Buis-

son Renard 10220 GERAUDOT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue du Buisson Renard 10220 GERAUDOT.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

La Dépêche
de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975)- Capital social : 304,90 €- Siège social : 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- Tél : 03 25 73 32 82- E-Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr- Gérant-directeur de la publication : Pierre Mathieu. Rédactrice en chef : Camille Lainé. Commission paritaire : 1025 C 87 550- Numéro ISSN : 2263-1070 - Dépôt légal : Date de parution. Abonnement 1 an = 20 €. Régie, publicité, annonces légales : La Dépêche de l'Aube - Impression : La Dépêche de l'Aube 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.